



Mairie d'AUBRY
Lancement Fourniture de matériel de serre,
de terreaux et de paillage végétal
Décision n° 2026/105/MP

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 059-215900283-20260710-DD_2026_105-CC

Publié le 17 juillet 2026

Vu l'article L.2122-22 4° du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°12 du Conseil Municipal en date du 14 avril 2026, l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu le besoin récurrent en matière de Fourniture de matériel de serre, de terreaux et de paillage végétal ;

Vu l'arrivée à échéance du précédent accord-cadre;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service;

Considérant que les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont inscrits au budget, aux articles et chapitres correspondants;

Considérant que bien que ce montant soit inférieur au seuil réglementaire de dispense de procédure de 60 000 € HT, la Ville fait le choix volontaire de recourir à une procédure adaptée (MAPA) afin de susciter une concurrence élargie et d'optimiser l'utilisation des deniers publics;

Le Maire,

Décide

Article 1^{er}

De lancer une procédure de consultation en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande portant sur la Fourniture de matériel de serre, de terreaux et de paillage végétal décomposé en trois (3) lots:

- Lot n°1 : Fourniture de substrats de culture (terreaux)
- Lot n°2 : Fourniture de matériel, consommables et équipements pour serres horticoles
- Lot n°3 : Fourniture de paillage végétal

Article 2

Le contrat prendra la forme d'un accord-cadre à bons de commande, conclu pour une durée de 1 an reconductible 3 fois, avec les montants maximums suivants sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises:

Lot(s)	Désignation	Seuil maximum HT
01	Fourniture de substrats de culture (terreaux)	10 000.00 €

Mairie d'AUBY
Lancement Fourniture de matériel de serre
de terreaux et de paillage végétal
Décision n° 2026/105/MP

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le



ID : 059-215900283-20260710-DD_2026_105-CC

02	Fourniture de matériel, consommables et équipements pour serres horticoles	12 000.00 €
03	Fourniture de paillage végétal	20 000.00 €

Article 3

Le pouvoir adjudicateur procédera à une publicité adaptée à la nature et au montant du marché (via un avis de marché sur un support habilité), garantissant le respect des principes de la commande publique.

Article 4

La présente décision sera :

- Publiée sur le site internet de la ville
- Inscrite au registre des décisions du Maire,
- Transmise au représentant de l'État dans le département.

Elle sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

AUBY, le 10 juillet 2026

Bernard CZECH

Maire

